

A la recherche des origines des noms de Monnières

13 ème épisode

Quand le gravier s'en mêle ...

Après les Mortiers, intéressons-nous à l'autre toponyme intercommunal entre Gorges et Monnières.

Dans un pays viticole, on serait assez tenté de rapprocher le nom de Gravelle à celui qui forme le dépôt de certains vins.

Or la réalité est tout autre. La Gravelle, Basse ou Haute de Gorges comme de Monnières dérive du bas latin grava qui signifie sable ou gravier. Ledit toponyme dérive d'une des plus vieille racine pré indo-européenne : kar ou gar qui signifie le caillou, la roche, ...

Les sources citent souvent la proximité d'un ruisseau.

Maintenant, la Gravelle des fonds de bouteilles n'est souvent qu'un peu de gravier fin.

Comme pour les Mortiers, on a à connaître d'un ruisseau fantasque. Fantasque, parce que les hommes y ont aidé beaucoup, chaque propriétaire poussant un peu plus loin l'écoulement des eaux pluviales.

Fantasque parce que dans le temps, ce ruisseau qui n'entame qu'une frange superficielle de la couche de terre, a pu changer de cours plusieurs fois. La preuve, les ruines de la vieille maison étaient données jusqu'en 1724 sur la paroisse de Gorges.

La preuve encore, c'est que le ruisseau séparant nos deux communes, connaît décrochement étrange au hameau de la Basse Gravelle.

Faut-il relancer certaines guerres territoriales. Bien sur que non. Les enjeux sont tout autres et hydrauliques pour les deux communes.

A cause d'un étrange ruisseau intercommunal qui aux grés des aléas du temps, marque toujours la limite des communes de Gorges et de Monnières.

Quant au gravier, cherchez dans le fond du ruisseau, ...

A suivre

Pierre PAILLARD